

Lancement de Start2surf @home

Le gouvernement fédéral lance Start2surf @home visant à promouvoir l'informatisation des citoyens belges. Le pack Start2Surf offre un ordinateur avec accès internet complet. Objectif: connecter 100000 citoyens belges supplémentaires

Mis à jour le 24/11/2009

La fracture numérique reste une réalité. Ainsi, dans le cadre de son enquête sur les usages TIC 2008 des citoyens wallons, l'AWT relève que près d'un tiers des citoyens n'utilise pas Internet. Cette fracture numérique est en outre présente à deux niveaux:

- la fracture de premier degré qui se marque au niveau de l'accès matériel aux technologies (manque d'équipement, de moyens financiers, d'accès physique);
- la fracture de second degré qui s'inscrit dans les difficultés d'usage des technologie (manque de compétences pour les utiliser, manque de ressources intellectuelles et sociales).

L'évolution de notre société industrielle traditionnelle vers une vraie société de la connaissance signale la nécessité de généraliser l'utilisation de l'ordinateur et de l'Internet. Ces derniers doivent devenir des produits de première nécessité, aussi courants que l'eau ou l'électricité.

Après "Internet pour tous" en 2006, le Gouvernement fédéral lance une nouvelle opération qui vise à promouvoir l'utilisation de l'ordinateur et d'Internet grâce à un pack tout compris au prix avantageux. L'objectif de cette opération est de connecter 100000 citoyens belges.

Le pack Start2surf @home

Le pack Start2surf @home est simple d'emploi et vendu à un prix avantageux. Tout y est inclus, même une formation de base pour vous initier au monde des ordinateurs et d'Internet.



Comment faire pour en bénéficier?

Il suffit de passer dans un magasin d'informatique et choisissez un pack portant le label Start2surf @home. On paye le prix complet, TVA incluse et on bénéficie d'une réduction via la déclaration d'impôt en y indiquant le montant exact (la facture sera conservée comme justificatif).

Ce pack est taillé sur mesure pour l'utilisateur débutant. Chaque pack portant le label Start2surf @home comprend:

- un ordinateur avec 2 ans de garantie;
- des logiciels permettant d'utiliser votre ordinateur en toute sécurité et surfer sur Internet, écrire des textes, sauvegarder et traiter des photos, conserver des adresses;

- un abonnement d'un an à Internet ainsi qu'une connexion gratuite de votre ordinateur à Internet. L'abonnement est gratuit la première année, vous décidez ensuite de le prolonger ou pas;
- une formation à l'informatique et à Internet grâce à laquelle vous apprenez à vous servir facilement et en toute sécurité de votre ordinateur et d'Internet. Chaque formation dans le cadre de Start2surf @home est accessible aux personnes handicapées.

Il existe 4 packs de base:

1. **pack de base avec ordinateur de bureau standard.** Vous pouvez utiliser toutes les applications informatiques de base et l'Internet sans limites. Prix après crédit d'impôt: 349 euros;
2. **pack de base avec ordinateur de bureau plus puissant.** Intéressant si vous envisagez aussi de traiter des photos numériques ou de la musique. L'ordinateur est plus puissant que le modèle de bureau standard. Prix après crédit d'impôt: 489 euros;
3. **pack de base avec netbook** (mini-ordinateur portable très léger qui prend peu de place). Il est équipé pour l'Internet sans fil. Prix après crédit d'impôt: 389 euros;
4. **pack de base avec ordinateur portable.** Equipé pour l'Internet sans fil, pratique si vous devez emporter votre ordinateur à différents endroits ou si vous avez peu de place. Cet ordinateur peut aussi faire tourner des applications plus exigeantes. Prix après crédit d'impôt: 499 euros.

Les packs sont disponibles auprès de :

H.M.C.S. Informatique sa (071/47.26.38 ou www.hmcs.be);

- Rue Sabatier, 19-21 6001 Marcinelle

Ouvert du Lundi au Vendredi de 9h à 18h, le samedi de 10h à 12h et de 13h à 17h.

Pour plus d'information: 071/47.26.38.

Start2surf PC bonus

Pour les travailleurs, il existe une autre initiative Start2surf proposant un package fiscalement avantageux. Start2surf PC bonus entend aider les travailleurs disposant d'un salaire modeste à acquérir un PC, sans qu'ils ne doivent supporter eux-mêmes le coût de l'achat. A cette fin, leur employeur rembourse un montant pouvant aller jusqu'à 760 euros (TVA comprise), un avantage exempté fiscalement.

Conditions:

- revenus annuels bruts de maximum 29900 euros;
- le travailleur doit au préalable vérifier si son employeur participe à l'action PC Bonus et jusqu'à quel montant il intervient dans le remboursement des frais.

Mode de fonctionnement:

- le travailleur choisit lui-même son ordinateur (package informatique) et l'achète en nom propre auprès d'un fournisseur de son choix;
- le travailleur fournit une copie de la preuve d'achat à son employeur. Il conserve également l'original, afin de pouvoir éventuellement recourir à la garantie;
- l'employeur rembourse le montant de l'achat;
- tout remboursement jusqu'à 760 euros est exempté fiscalement. Comme la somme n'apparaît pas sur la fiche de salaire, elle n'est pas non plus reprise dans la déclaration fiscale;
- le remboursement est déductible par l'employeur.

Certains employeurs centralisent l'achat d'ordinateurs dans le cadre de l'action PC Bonus. Dans ce cas, le travailleur achète un ordinateur (package informatique) par l'intermédiaire de son employeur. La preuve d'achat doit cependant être au nom du travailleur.

Pour en savoir plus

- **Start2surf @home**
Plan du gouvernement fédéral visant à promouvoir l'informatisation des citoyens belges. Le pack Start2Surf offre un ordinateur avec accès internet complet
<http://www.tousenligne.be>
- **Start2surf**
Informations du Fedict relatives à Start2Surf, projet des autorités fédérales visant à promouvoir l'informatisation de la société belge, en particulier en réduisant la fracture numérique
http://www.fedict.belgium.be/fr/informatisation_de_la_societe/start2surf
- **Start2surf @home (.PDF 806 k)**
Un ordinateur avec accès Internet complet pour vous, avec l'appui du gouvernement fédéral
<http://www.awt.be/contenu/tel/dem/start2surf.pdf>
- **Citoyens wallons: usages TIC 2008**
Résultats de l'enquête 2008 de l'AWT concernant les équipements et les usages TIC des citoyens et des ménages en Région wallonne (téléphonie, équipement TIC, usages Internet, commerce électronique, etc.)
<http://www.awt.be/web/dem/index.aspx?page=dem,fr,men,000,000>
- **Fracture numérique: analyses et tendances**
Près d'un tiers des Wallons n'utilise pas Internet. Au-delà de ce simple constat, une analyse détaillée de leur profil permet d'approfondir l'étude des 6 visages de la fracture numérique, qui est multidimensionnelle
<http://www.awt.be/web/dem/index.aspx?page=dem,fr,men,040,040>

